



La violence entre partenaires intimes en Chaudière-Appalaches

La Direction de santé publique vous invite à découvrir ce court portrait sur la **violence entre partenaires intimes (VPI)** en Chaudière-Appalaches, basé sur l'analyse des données de l'**Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes (EQVCPI, 2021-2022)**.

Réalisé par l'équipe de surveillance de la santé de la population, ce portrait vise à informer les acteurs de la santé, les différents partenaires et la population sur cette réalité. Celui-ci vise ultimement à soutenir l'organisation des services et à créer des conditions permettant de prévenir ces différentes formes de violence.



❶ Les termes hommes et femmes utilisés dans ce portrait font référence aux informations présentes dans les bases de données consultées et ne correspondent pas nécessairement au sexe assigné à la naissance ni au genre. Certaines personnes trans ou non-binaires peuvent donc être classées incorrectement dans notre analyse des données.

Faits saillants

- En 2021-2022, **3 femmes sur 10 et 2 hommes sur 10 de la région** ont déclaré avoir été victimes de VPI au cours de leur vie. La VPI est rapportée moins fréquemment chez les femmes et les hommes de la région en comparaison avec le Québec.
- En 2021-2022, près de deux fois plus de femmes (31 %) que d'hommes (17 %) de la région ont rapporté avoir été victimes de **violence psychologique** entre partenaires intimes au cours de leur vie.
- Le type de violence psychologique le plus souvent rapporté est qu'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime a qualifié la victime de « folle », « stupide » ou « bonne à rien ».
- En 2021-2022, deux fois plus de femmes (17 %) que d'hommes (8 %) de la région ont rapporté avoir été victimes de **violence physique** entre partenaires intimes au cours de leur vie.
- Chez les femmes de la région, un type de violence physique se démarque plus des autres : celui où leur partenaire ou ex-partenaire intime les a secouées, agrippées ou poussées violemment. Alors que chez les hommes il n'y a pas de différence marquante selon le type de violence.

Pourquoi s'intéresser à la violence entre partenaires intimes?

La VPI peut survenir dans toutes sortes de relations amoureuses ou intimes, qu'elles soient actuelles ou passées. Elle peut prendre plusieurs formes : psychologique, physique, sexuelle, économique ou spirituelle. Ce type de violence ne touche pas seulement les personnes directement concernées. Il s'agit d'un enjeu social complexe, qui a des effets importants sur la santé et le bien-être de la population (Laforest et Gagné, 2018).

Ses conséquences sur les victimes sont nombreuses. Elle peut nuire à la santé physique, mentale, sexuelle, reproductive et périnatale. Elle peut aussi entraîner des blessures, des maladies chroniques, des limitations dans les activités quotidiennes, des comportements à risque, et dans les cas graves, mener au décès. Certaines personnes peuvent également vivre de l'anxiété, du stress post-traumatique ou un sentiment de peur ou de perte de contrôle (Laforest et Gagné, 2018).

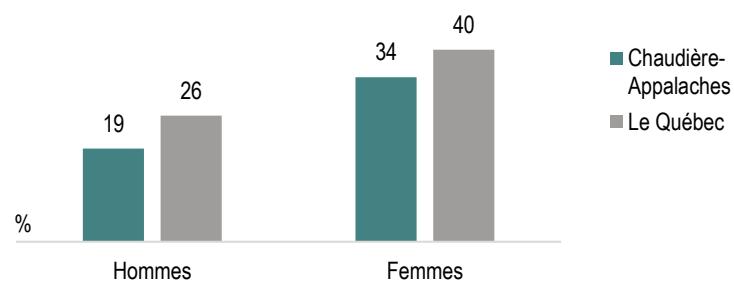
Pour mieux comprendre cette réalité au Québec et dans ses 17 régions, l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes (EQVCPI) a été menée pour la première fois en 2021-2022. Elle visait à mesurer ***la victimisation associée à la VPI chez les femmes et les hommes de 18 ans et plus ayant déjà été dans une relation intime ou amoureuse au cours de leur vie***. Ce portrait synthèse s'intéresse spécifiquement à l'analyse des données issue de cette enquête.

Violence entre partenaires intimes

❶ Dans ce document, la **Violence entre partenaires intimes (VPI)** fait référence à *la victimisation associée à la VPI*, soit par des gestes de violence psychologique, physique ou sexuelle subis d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire. Une seule expérience suffit pour être considérée comme victime, même si cela ne permet pas toujours de confirmer qu'il s'agit de violence conjugale au sens strict.

En 2021-2022, parmi les personnes visées par l'enquête, **près de 3 femmes sur 10 et de 2 hommes sur 10** ont été victimes de VPI au cours de leur vie (Figure 1). Cela représente 58 000 femmes et 32 900 hommes. Dans la région, ces proportions sont significativement plus faibles que celles observées au Québec¹.

Figure 1. Proportion des personnes ayant été victimes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie, 2020-2021



¹ L'analyse de comparaison est réalisée par rapport au reste du Québec, en excluant Chaudière-Appalaches. Toutefois, la donnée présentée dans les graphiques est celle de l'ensemble du Québec.

Violence psychologique

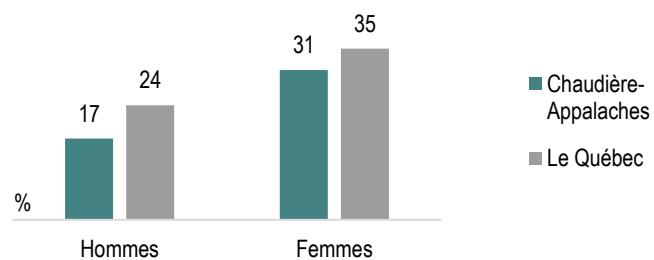
❶ La **violence psychologique** est souvent utilisée pour avoir ou garder le contrôle sur quelqu'un (Gouvernement du Québec, 2023). Elle peut prendre différentes formes. Dans le cadre de l'EQVCPI, huit gestes de violence pouvant être commis par un partenaire ou ex-partenaire intime sont pris en compte (Ford-Gilboe et coll., 2016) :

- Convaincre la famille, les enfants ou les amis que la personne est folle, ou les monter contre elle.
- Suivre ou rôder près de son domicile ou de son lieu de travail.
- Harceler par téléphone, messages textes, courriels ou sur les réseaux sociaux.
- Dire que la personne est folle, stupide ou bonne à rien.
- Empêcher de voir ou de parler à la famille ou aux amis.
- Empêcher de travailler ou priver de ressources financières.
- Blâmer la personne pour les gestes de violence subis.
- Faire des commentaires sur ses expériences ou comportements sexuels pour faire sentir la personne honteuse, humiliée ou inférieure.

Les femmes sont plus nombreuses à être victimes de violence psychologique que les hommes

En Chaudière-Appalaches, parmi les personnes visées par l'enquête, **31 % des femmes et 17 % des hommes ont été victimes de violence psychologique** (Figure 2) au moins une fois au cours de leur vie. Cela représente 52 700 femmes et 28 700 hommes. Ces proportions sont significativement plus faibles que celles observées au Québec, où elles atteignent 35 % chez les femmes et 24 % chez les hommes.

Figure 2. Proportion des personnes ayant été victimes de violence psychologique au cours de leur vie, 2020-2021



Actes de violence psychologique les plus fréquents

En Chaudière-Appalaches, les femmes visées par l'enquête ont été proportionnellement plus nombreuses que les hommes à être victimes de chacun des actes de violence psychologique rapportés au cours de leur vie (Figure 3).

L'acte de violence psychologique le plus souvent rapporté est le fait, pour un ou une partenaire ou ex-partenaire intime, d'avoir dit à la victime qu'elle était « folle », « stupide » ou « bonne à rien ». Cette forme de violence a touché 22 % des femmes et 10 % des hommes dans la région. Si la proportion chez les femmes est semblable à celle observée au Québec (25 %), celle des hommes est plus faible que celle de la province (14 %).

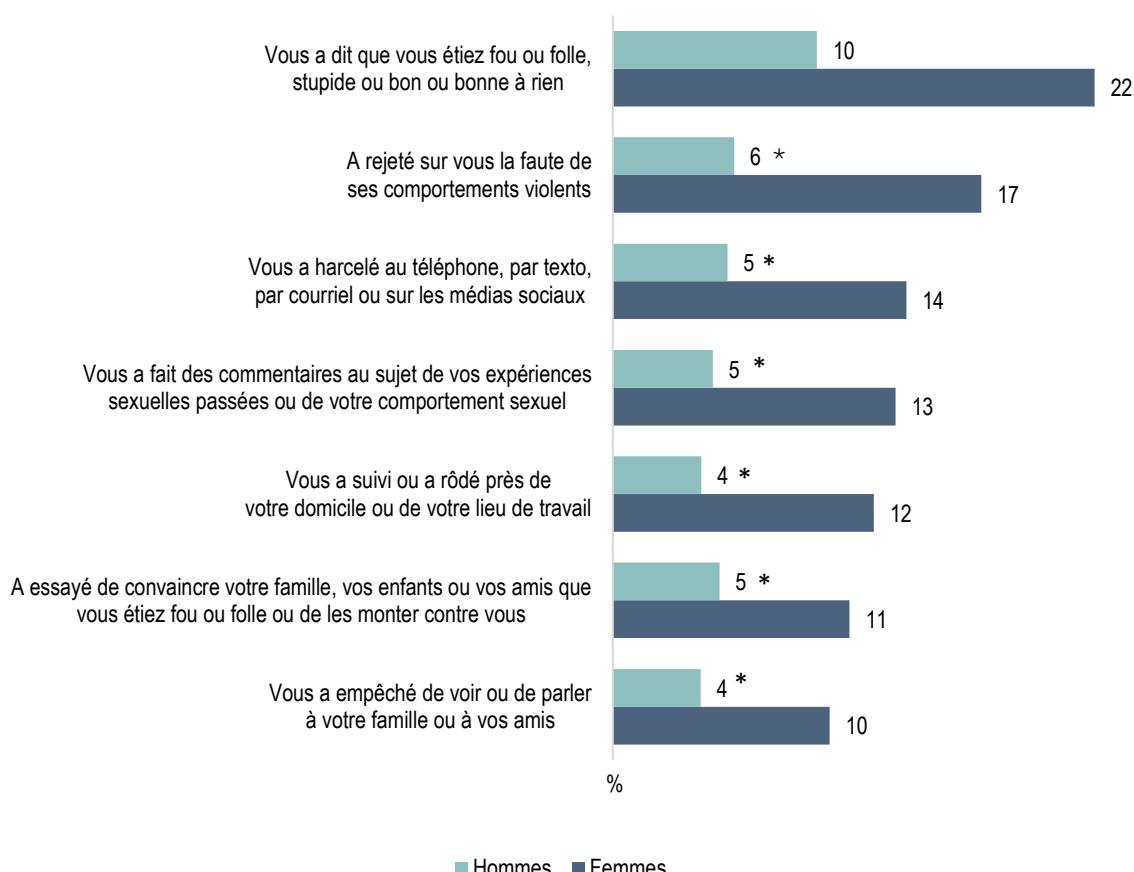
Chez les hommes, certaines formes de violence sont moins fréquentes dans la région, notamment :

- Le harcèlement par téléphone, texto, courriel ou sur les médias sociaux (5 % dans la région vs 10 % au Québec).
- Les commentaires dégradants sur leurs expériences ou comportements sexuels faits par un ou une partenaire ou ex-partenaire intime (5 % dans la région vs 8 % au Québec).

Pour les autres gestes de violence psychologique, les proportions rapportées par les femmes et les hommes de la région sont comparables à celles observées au Québec.

Figure 3. Proportions des personnes ayant été victimes de violence psychologique au cours de leur vie par type d'acte de violence, 2020-2021

Un ou une partenaire ou ex partenaire...



* Cette donnée a une précision moins grande et doit être interprétée avec prudence.

Violence physique

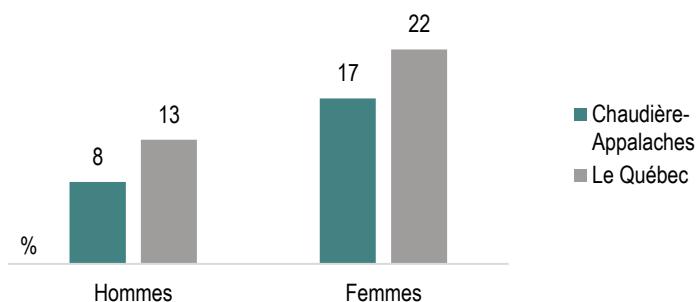
❶ La **violence physique** est souvent difficile à identifier parce qu'elle est généralement camouflée (Gouvernement du Québec, 2023). Elle peut aller de la bousculade jusqu'à l'homicide. Dans le cadre de l'EQVPCI, six types d'actes pouvant être commis par un partenaire ou ex-partenaire intime sont pris en compte (Ford-Gilboe et coll., 2016) :

- Secouer, agripper ou pousser violemment.
- Utiliser ou menacer d'utiliser une arme (couteau, arme à feu ou autre) pour blesser.
- Menacer de blesser ou de tuer, ou s'en prendre à un proche.
- Tenter d'étrangler.
- Donner des coups (poing, pied), mordre ou frapper avec un objet.
- Enfermer ou confiner dans une pièce ou un autre espace.

Les femmes sont plus nombreuses à être victimes de violence physique que les hommes

Dans la région, parmi les personnes visées par l'enquête, environ **deux fois plus de femmes (17 %)** que **d'hommes (8 %)** ont été victimes de violence physique au cours de leur vie (Figure 4). Cela représente 28 700 femmes et 14 300 hommes. Les proportions observées dans la région sont plus faibles que celles au Québec, tant pour les femmes que pour les hommes.

Figure 4. Proportion des personnes ayant vécu de la violence physique au cours de leur vie à la suite d'actes de violence, 2021-2022



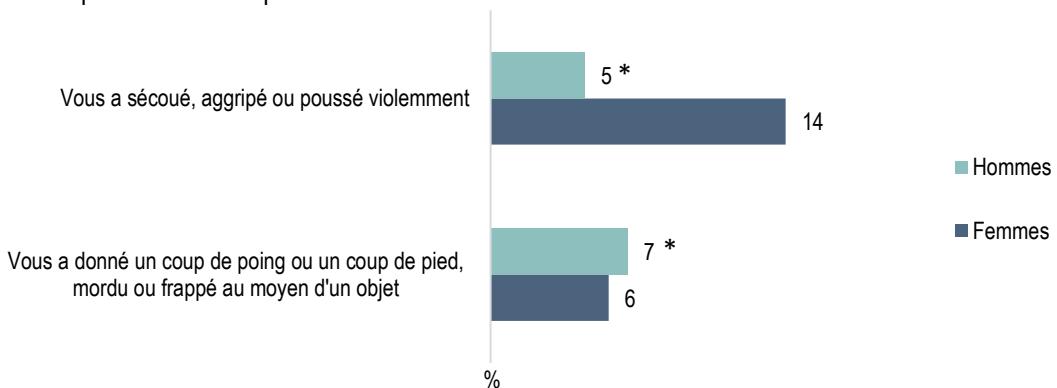
Les actes de violence physique diffèrent selon le sexe

En Chaudière-Appalaches, **environ 14 % des femmes** visées par l'enquête ont rapporté avoir été **secouées, agrippées ou poussées violemment** par leur partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie (Figure 5). La proportion est plus faible chez les hommes (5 %). Ces proportions sont aussi plus faibles que celles observées au Québec, où 19 % des femmes et 8 % des hommes disent avoir vécu ce geste de violence physique.

Par ailleurs, environ **7 % des hommes et 6 % des femmes** ont indiqué avoir été victimes d'au moins un **coup de poing, un coup de pied, une morsure ou un coup avec un objet** de la part de leur partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie (Figure 5). Dans ce cas, il n'y a pas de différence significative selon le sexe. Chez les hommes, cette proportion est semblable à celle observée au Québec (9 %). En revanche, chez les femmes, elle est plus faible que celle des femmes au Québec (9 %).

Figure 5. Proportion des personnes ayant vécu de la victimisation associée à de la violence physique au cours de leur vie par acte, 2021-2022

Un ou une partenaire ou ex-partenaire...



Menace sur la garde des enfants et coercition sexuelle et reproductive

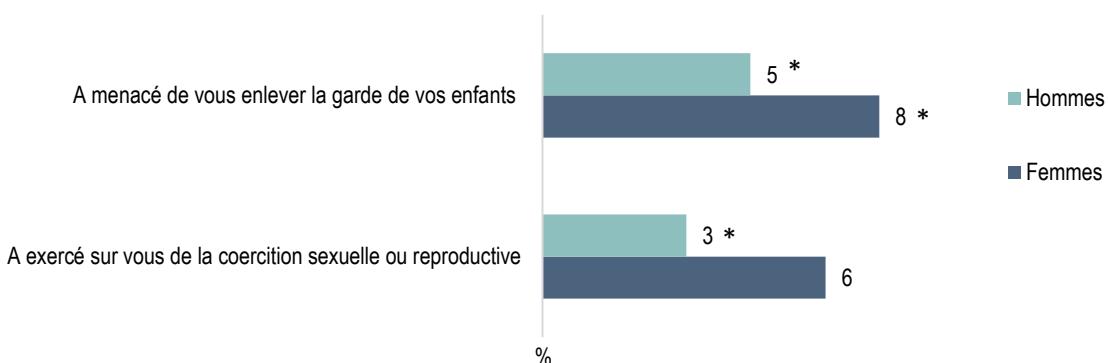
En Chaudière-Appalaches, parmi les personnes visées par l'enquête, environ **8 % des femmes et 5 % des hommes** ont déclaré avoir été victimes de la **menace de se faire enlever la garde de leurs enfants** par leur partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie (Figure 6). Même si la proportion semble plus élevée chez les femmes, la différence selon le sexe n'est pas statistiquement significative. Ces proportions sont comparables à celles observées au Québec, où 8 % des femmes et 7 % des hommes rapportent avoir été victimes de ce type de menace.

Par ailleurs, environ **6 % des femmes et 3 % des hommes** ont indiqué avoir été **victimes de coercition sexuelle ou reproductive**² de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire intime au cours de leur vie (Figure 6). Ces proportions sont plus faibles que celles observées au Québec, où 11 % des femmes et 7 % des hommes rapportent avoir été victimes de coercition sexuelle ou reproductive.

² La coercition reproductive est une forme de violence entre partenaires intimes qui vise à contrôler les décisions liées à la contraception ou à la grossesse, par exemple en sabotant les méthodes contraceptives ou en imposant une grossesse ou son interruption (Silverman et Raj 2014) (Lévesque 2018).

Figure 6. Proportion des personnes ayant été victimes d'autres actes de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie, 2021-2022

Un ou une partenaire ou ex-partenaire...



Répercussions des actes de violence entre partenaires intimes

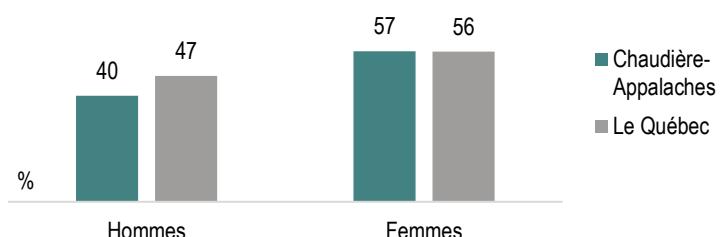
Symptômes de stress post-traumatique

À la suite d'un traumatisme, tel que le fait d'être victime de VPI, certaines personnes continuent de vivre de la peur et de l'anxiété longtemps après l'événement. Si ces symptômes sont encore présents trois mois après le traumatisme, la personne peut être atteinte d'un **stress post-traumatique** (Gouvernement du Québec, 2018). Les symptômes de stress post-traumatique sont nombreux. Ceux mesurés dans l'EQVCPI sont :

- Faire des cauchemars ou repenser involontairement aux actes subis.
- Éviter de penser à ce qui a été vécu.
- Être constamment sur ses gardes ou sursauter facilement.
- Se sentir amorphe ou détaché(e) émotionnellement.

En Chaudière-Appalaches, parmi les personnes ayant été victimes de VIP au cours des 12 mois précédant l'enquête, **environ 10 700 femmes (57 %) et 4 800 hommes (40 %) ont présenté au moins un symptôme de stress post-traumatique dans le mois précédent l'enquête** (Figure 7). Ces proportions sont comparables à celles observées au Québec.

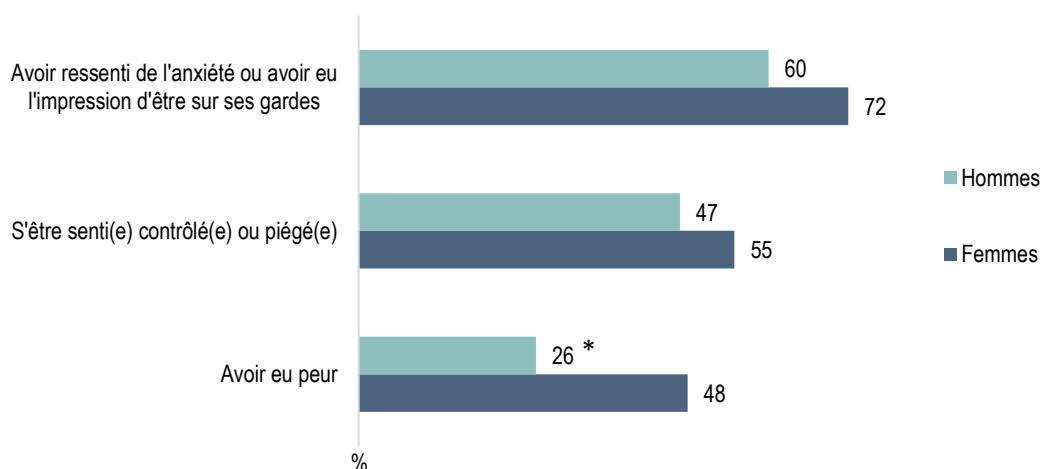
Figure 7. Proportion des personnes ayant vécu au moins un symptôme de stress post-traumatique à la suite d'actes de violence entre partenaires intimes, au cours des 12 mois précédant l'enquête, 2020-2021



Sentiments fréquents éprouvés à la suite d'actes de violence

En Chaudière-Appalaches, le **sentiment le plus souvent rapporté** par les personnes ayant vécu au moins un **acte de VPI**, est celui de **se sentir anxié(e) ou sur ses gardes** (Figure 8). Environ 72 % des femmes et 60 % des hommes ont mentionné avoir ressenti ce type de sentiment au cours de leur vie, sans différence significative selon le sexe. En revanche, la proportion de femmes ayant ressenti de la peur (48 %) est significativement plus élevée que celle des hommes (26 %).

Figure 8. Proportion des personnes ayant vécu ces sentiments à la suite d'actes de violence commis par leur partenaire ou ex-partenaire intime, 2021-2022 (%)



* Cette donnée a une précision moins grande et doit être interprétée avec prudence.

Synthèse et pistes d'interventions prometteuses

En Chaudière-Appalaches, parmi les personnes de 18 ans et plus ayant été dans une relation intime ou amoureuse, la VPI est rapportée moins fréquemment qu'au Québec. Les proportions de victimisation liées à la violence psychologique, physique et à la coercition sexuelle ou reproductive y sont significativement plus faibles.

Cependant, ces données doivent être interprétées avec prudence. Elles reposent sur les déclarations des personnes interrogées, qui peuvent avoir oublié certains événements, hésiter à les révéler par peur ou honte, ou encore minimiser ce qu'elles ont vécu. La dynamique de la violence est également importante à considérer : dans certains cas, une victime peut poser des gestes violents en réaction à une escalade de tensions.

Les femmes et les hommes sont tous deux touchés par la VPI, mais de manière distincte. Environ 3 femmes sur 10 et près de 2 hommes sur 10 ont vécu une forme de victimisation liée à ce type de violence. L'écart entre les sexes est particulièrement marqué pour certains gestes de violence psychologique, ainsi que pour un type de violence physique, soit lorsque la victime est secouée, agrippée ou poussée violemment. Ces réalités distinctes vécues par les femmes et les hommes suggèrent la nécessité d'actions adaptées aux besoins de chacun.

Les lignes suivantes proposent des pistes d'interventions prometteuses, que ce soit en prévention de la violence ou en soutien auprès des victimes, pour favoriser le rétablissement et le bien-être.

Intervenir pour prévenir et réduire la violence entre partenaires intimes

La prévention de la VPI repose sur une compréhension approfondie de la problématique et une approche globale, qui commence dès l'enfance et se poursuit tout au long de la vie (INSPQ, 2016). Elle vise principalement la modification des facteurs de risque associés au fait de commettre ou de subir de la VPI. Les stratégies de prévention peuvent être aux niveaux individuel, relationnel, communautaire, ou même social en visant des facteurs, telles que les normes sociales associées aux rôles des sexes (INSPQ, 2022). En Chaudière-Appalaches, plusieurs stratégies sont mises en place pour agir en amont, soutenir les victimes et transformer les normes sociales qui tolèrent la violence.

Prévenir

Des relations stables et bienveillantes dès la petite enfance agissent comme facteur de protection contre la violence future (INSPQ, 2022). Des programmes spécifiques sont en place dans la région pour soutenir le **renforcement des liens parent-enfant**. Par exemple, le programme canadien « Y'a personne de parfait » (Y'APP), destiné aux parents d'enfants de 0 à 5 ans, a pour objectif d'augmenter leurs connaissances et leur compréhension de la santé, de la sécurité et du comportement de leurs enfants. Il permet de susciter des modifications positives dans le comportement des parents, accroître leur confiance et améliorer leur image d'eux-mêmes. Le programme « ÉQUIPE » aborde, quant à lui, différents thèmes dans le but de renforcer les relations, réduire les conflits et encourager la coopération dans les transitions. L'objectif est d'améliorer les habiletés parentales, favoriser le sentiment de compétence parentale et diminuer les problèmes comportementaux des enfants.

Des activités éducatives sont intégrées dès le primaire, notamment à travers le cours *Culture et citoyenneté québécoise*, pour encourager des **relations égalitaires et respectueuses et déconstruire les stéréotypes de genre**. La boîte à outils Sans stéréotype offre des ressources concrètes aux milieux éducatifs et communautaires.

Les écoles secondaires intègrent des programmes éducatifs qui outillent les jeunes à bâtir **des relations amoureuses saines**. Par exemple, le programme Étincelles, dont les contenus en éducation à la sexualité du secondaire visant à développer le respect, le consentement et la communication dans les relations amoureuses des jeunes sont disponibles.

En outre, des initiatives comme Hors-piste permettent aux jeunes d'apprendre à gérer les conflits, à faire preuve d'empathie et à s'affirmer de manière saine. Le rôle des adultes comme modèles est essentiel dans ce processus **pour développer les compétences sociales et émotionnelles** (Beaumont C., 2023).

Repérer

Le personnel de la santé, de l'éducation et du milieu communautaire est **formé pour reconnaître les signes de violence** et orienter les personnes vers les ressources appropriées. Il est essentiel de diffuser l'information sur les services offerts aux victimes et aux personnes commettant des actes de violence, afin de faciliter l'accès à l'aide.

Collaborer

Une collaboration étroite **entre les organismes communautaires et le réseau de la santé** permet une meilleure continuité des services et une protection accrue des victimes. À titre d'exemple, le Carrefour Sécurité en violence conjugale joue un rôle clé dans la mobilisation d'organisations partenaires afin d'évaluer les enjeux de sécurité et de mettre en place des actions concertées entre les secteurs concernés.

Ressources d'aide en cas de violence entre partenaires intimes

Si vous vivez une situation difficile, si vous vous inquiétez pour votre entourage ou si vous accompagnez une personne touchée par la VPI, sachez que des ressources sont là pour vous soutenir, vous orienter et assurer votre sécurité.

SOS violence conjugale

Service gratuit, confidentiel et disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

📞 1 800 363-9010

🌐 <https://sosviolenceconjugale.ca>

Trouvez une ressource dans votre région

Que ce soit pour un hébergement d'urgence ou du soutien psychosocial, vous pouvez consulter la liste des ressources disponibles :

🌐 <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/violence-conjugale/aide-ressources#c148626>

Info-Social 811

En tout temps, vous pouvez parler à un professionnel en intervention psychosociale **en composant le 811**, option 2.

Sources de données

Sources de données tirées de l'Infocentre de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) : l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes (EQVCPI, 2021-2022).

Bibliographie

- BEAUMONT, C. *Promouvoir à la fois la santé mentale, un climat scolaire positif et la prévention de la violence : guide de planification pour soutenir de manière continue le bien-être à l'école*, [En ligne], 2023. Chaire de recherche Bien-être à l'école et prévention de la violence, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval. [\[Guide de planification pour soutenir de manière continue le bien-être à l'école mars12\]](#) (Consulté en août 2025).
- FORD-GILBOE, M., WATHEN, C. N., VARCOE, C., MACMILLAN, H. L., SCOTT-STORY, K., MANTLER, T., HEGARTY, K. et PERRIN, N. *Development of a brief measure of intimate partner violence experiences : The Composite Abuse Scale (Revised)—Short Form (CASR-SF)*, BMJ Open, vol. 6, no e012824, [En ligne], 2016, p. 1-13. [\[https://doi.org/10.1136/bmjopen-2016-012824\]](https://doi.org/10.1136/bmjopen-2016-012824) (Consulté en mai 2025).
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *État de stress post-traumatique*, [En ligne], 2018. [\[État de stress post-traumatique \(ESPT\) | Gouvernement du Québec\]](#) (Consulté en mai 2025).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Formes de violences*, [En ligne], 2023. [[Gouvernement du Québec](#)] (Consulté en mai 2025).

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ). *Violence conjugale. Interventions préventives*, [En ligne], 2016. [<https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/interventions-preventives>] (Consulté en mai 2025).

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ). *Approche de prévention de la violence*, [En ligne], 2022. [<https://www.inspq.qc.ca/securite-prevention-de-la-violence-et-des-traumatismes/prevention-de-la-violence-interpersonnelle/approche-de-prevention-de-la-violence>] (Consulté en juillet 2025).

LAFOREST, J. et GAGNÉ, D. *La violence conjugale*, dans J. Laforest, P. Maurice et L. M. Bouchard (dir.), Rapport québécois sur la violence et la santé, [En ligne], Institut national de santé publique du Québec, 2018. [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2380_rapport_quebecois_violence_sante.pdf] (Consulté en mai 2025).

LÉVESQUE, S. *Encadré 2 – La coercition reproductive en contexte conjugal*, dans J. Laforest, P. Maurice et L. M. Bouchard (dir.), Rapport québécois sur la violence et la santé, [En ligne], Institut national de santé publique du Québec, 2018, p. 148-149. [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2380_chapitre-5.pdf] (Consulté en mai 2025).

SILVERMAN, J. G. et RAJ, A. *Intimate partner violence and reproductive coercion : Global barriers to women's reproductive control*, PLOS Medicine, vol. 11, no 9, [En ligne], 2014, e1001723. [<https://doi.org/10.1371/journal.pmed.1001723>] (Consulté en mai 2025).

WORLD HEALTH ORGANIZATION. *RESPECT Women: Preventing violence against women*, [En ligne], WHO, 2021. [[RESPECT women – Preventing violence against women](#)] (Consulté en mai 2025).

Remerciements

Rédaction : M^{me} Hilma Mouhoudhoire et M^{me} Caroline Duchaine

Traitement des données : M^{me} Hilma Mouhoudhoire et M^{me} Sylvie Veilleux

Collaboration : M^{me} Andréanne Beaudry, M^{me} Véronique Binet et M^{me} Caroline Champagne

Mise en page et révision linguistique : M^{me} Maude Roy

Coordination : M^{me} Pier-Anne Paquet-Gagnon

Sous la direction de : Dr^e Liliana Romero et M^{me} Nathalie Parent

Production : Équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique (PVSSM), Direction de santé publique, CISSS de Chaudière-Appalaches, novembre 2025

© Centre de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2025.

Toute reproduction partielle ou totale de cette infographie, notamment à l'aide de l'outil de capture d'écran, doit être accompagnée de la source.

Pour toutes questions sur ce document : surveillance.sante publique@ssss.gouv.qc.ca